

SPECTACLE

West Side Story sur la scène du Conservatoire

Les 9, 11 et 12 février, le Conservatoire de Musique et de Danse de Bourges sera le théâtre d'une bataille sans merci entre les Jets et les Sharks. Comme si West Side Story nous était conté...

Au départ, il y a la comédie musicale signée Léonard Bernstein et montée fin des années 50 à Broadway. Cette fois-ci, toute proportion gardée, le spectacle aura lieu en février, sur la scène du Conservatoire de Musique et de Danse

de Bourges. "Cette idée lancée en 2010, est tout naturellement devenue projet d'établissement pour 2011-2012", explique Jean-François Foucault, directeur des Affaires culturelles de Bourges. L'objectif était de faire se réunir en un seul et même spectacle, tous



Le spectacle se prépare !

les secteurs du Conservatoire, tant les classes instrumentales, le chant choral que la danse classique et contemporaine. Ainsi, 150 élèves et une majorité de professeurs de l'établissement vont partager et échanger autour d'un thème motivant et toujours d'actualité." En effet, West Side Story raconte la lutte entre deux gangs, les Jets et les Sharks, dans les rues de New-York, "et à l'image d'un Roméo et Juliette transposé au XX^e siècle, on y parle de l'intolérance, de la méconnaissance de l'autre."

150 élèves concernés

Depuis quelques mois, élèves et professeurs ont commencé à se pencher sur l'œuvre. "Les répétitions et le nombre de musiciens

évoluent au fur et à mesure du déchiffrement des partitions... Au final, une quinzaine de tableaux avec une centaine d'élèves sur scène au maximum sera présentée en live, au public. Soit 19 disciplines, 150 élèves concernés dont 5 chanteurs solistes, 45 choristes et 15 danseurs."

Connaître les sensations d'un spectacle en public

Bien sûr, plus l'échéance arrive, plus l'angoisse grandit. "Nous sommes parfaitement conscients de ne pas être une de ces grandes productions de comédies musicales nationales, précise Jean-François Foucault, mais chacun à son niveau, y met toute sa volonté et son enthousiasme. Le but est également de

donner aux élèves, la possibilité de connaître les sensations d'un spectacle joué devant une salle. Avec en amont, la part de doute, de trac... mais aussi de plaisir et de partage. Cela est toujours enrichissant et structurant pour la suite de l'apprentissage." Et tout le monde participe à l'aventure... même les parents d'élèves "chargés de trouver les costumes du spectacle". Quand on vous disait qu'il s'agissait d'un projet rassembleur.



PHILIPPE GITTON, MAIRE-ADJOINT CHARGÉ DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

"Ce spectacle fédère l'ensemble du Conservatoire de Musique et de Danse de Bourges, les professeurs et les élèves bien sûr... mais aussi les parents. Ce beau projet va donc permettre à tous de repartir de l'avant, dans un esprit de cohésion et d'harmonie. D'ailleurs, au regard des initiatives

prises au sein du Conservatoire comme par exemple les concerts 19-20, un nouvel élan semble avoir été trouvé. Et je suis très heureux de voir cette initiative entreprise il y a déjà quelques mois maintenant, menée à bien et jusqu'au bout."

"West Side Story"

Les 9 et 11 février à 20h30 et le 12 février à 15h

Conservatoire de Musique et de Danse de Bourges, 24 rue Henri Sellier

Tél. 02 48 48 13 60 et conservatoire@ville-bourges.fr
Entrée libre et gratuite.

ARCHIVES

Entre les rayonnages des archives municipales...

Les Archives municipales ont pour mission d'assurer la collecte, le tri, le classement, la conservation des archives d'une ville. Balade au rayon "souvenirs".



Non, les archives municipales, ce n'est pas que de la poussière et des vieux papiers ! C'est même tout le contraire.

De par sa fonction, le fonds y est même "très vivant", puisque constamment alimenté par les documents administratifs édités et reçus par la Ville de Bourges. "Nous recueillons et classons tous les écrits et documents à caractère municipal", explique Nathalie Galliot, directrice du

service, cela va des comptes-rendus des conseils municipaux, aux délibérations, projets émis par la Ville, permis de construire, de démolir... sans oublier toute la partie facturation, les conventions, les contrats avec les prestataires, les dossiers du personnel, les bulletins de salaire." On trouve aussi, hélas, quelques lettres de délation, pour l'acquisition d'une parcelle par exemple, ou pire, dans des moments plus sombres de notre histoire. Ce patrimoine unique et irremplaçable transmis de génération en génération, est ainsi le reflet historique, social et "politique" dans le sens large du terme, d'une ville.

Un fonds très riche...

Au volet purement administratif, il faut ajouter les dons et/ou dépôts de particuliers, associations ou sociétés. "Par exemple, nous disposons de plus de 300 volumes du Berry Républicain ainsi que d'un important fonds photographiques "nettoyé" et

reclassé par nos soins. Cette collection très consultée par le public, sera d'ailleurs prochainement entreposée dans un local dédié." Les Archives municipales disposent aussi d'une salle des plans où tous les relevés cadastraux y sont classés après analyse (et parfois même petite restauration). En "rayons" également, les registres de l'Etat Civil (naissances, mariages, décès) depuis 1792, des "boîtes" sur des personnalités et événements locaux, des centaines de références sur des édifices de Bourges (352), des rues (1 637), des noms de personnels (5 636), des autorisations d'urbanisme (23 074)... "Nous avons même pu sauver et récupérer les archives des HLM de Bourges, soit 200 mètres linéaires" souligne la directrice du lieu. Ici, point de place pour l'à peu près : tout document classé est détaillé grâce à un bordereau d'entrée, tout document mis au pilon (après expiration du délai obligatoire de conservation) est

"fiché". "La tâche est encore importante, car beaucoup d'archives ne sont pas répertoriées ou mal classées.. on n'a donc guère le temps de s'ennuyer !". Justement, la dernière trouvaille faite par l'équipe... est ce petit tas de fiches cartonnées, parsemées de croches et clés.

"Ce sont des partitions du 95^e de Ligne trouvées à l'Hôtel Jacques-Cœur. Il ne manque plus qu'à les préparer selon la



régle en vigueur pour les documents musicaux." Encore des côtes en perspective !

ARCHIVES MUNICIPALES DE BOURGES

Rue Jules Bertaut - Tél. 02 48 24 00 94
archives.municipales@ville-bourges.fr

La salle de lecture et de consultation de documents est ouverte au public les mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Côtes, chiffres, lettres

Les Archives municipales de Bourges emploient 6 agents titulaires de la fonction publique territoriale.

Le bâtiment situé rue Jules Bertaut, a une surface de 781 m² dont 349 m² de magasins.

Les archives présentent 2 317,20 mètres linéaires de rangement installés, dont 1 177,95 mètres linéaires occupés.

En 2010, 192 personnes ont effectué des recherches en salle de lecture, principalement des érudits locaux, des étudiants et des chercheurs en vue de publications. 71 élèves de l'enseignement primaire ont participé aux Ateliers pédagogiques du service.